

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 005/RDC/VSV/CE/2017

RDCONGO : TRENTE-DEUX MOIS DE DETENTION PROLONGEE AU SECRET DE MONSIEUR ESPOIR NGWALA A L'ANR

La Voix des Sans Voix pour les Droits l'Homme (VSV) est vivement préoccupée par la détention prolongée des personnes dans les cachots de l'Agence Nationale de Renseignements (ANR) ne dépendant pas des circuits judiciaires et ce, en violation de lois de la RDCongo, des instruments régionaux et internationaux y compris des règles minima des Nations-Unies en matières de détention.

C'est le cas à titre illustratif de :

M. Espoir Ngwala Mayasi, marié et père de six (6) enfants, enlevé le 04 juin 2014 devant le restaurant La Chaumière dans la Commune de la Gombe par des agents de l'ANR qui l'ont conduit au cachot dudit service, sis avenue du Fleuve (ex Trois Z), en face de la Primature. Plus tard, la victime a été transférée au cachot, sis au Cabinet de Monsieur Kalev Mutond, Administrateur Général de l'ANR, situé à l'immeuble ex UCB, à Kinshasa/Gombe où elle se trouve jusqu'à ce jour totalisant trente-deux mois (32) de détention. Accusé « de subversion et d'atteinte à la sureté de l'Etat », M. Espoir Ngwala Mayasi est placé depuis lors dans un régime de violation constante et récurrente de ses droits notamment le droit aux visites des membres de famille, des avocats, médecins et défenseurs des droits de l'homme ainsi que le droit d'être déféré, dans un délai raisonnable, devant une juridiction compétente pour un procès juste et équitable en cas des griefs sérieux à charge.

Face à cet état de choses, d'aucuns se demandent si M. Espoir Ngwala Mayasi ne serait pas un détenu personnel de M. l'Administrateur Général de l'ANR.

Sur un autre volet, il y a le cas de M. Martin Ngenda Kapuku, président fédéral de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS) et membre du Rassemblement des Forces Politiques et Sociales acquises au Changement, province du Kasai qui se trouve en détention prolongée au

cachot de l'ANR à la même adresse après son enlèvement le 15 décembre 2016 à Tshikapa suivi de son transfèrement à Kinshasa le 16 du même mois. Il lui est reproché le fait d'avoir fait des déclarations intempestives sur la fin du deuxième et dernier mandat constitutionnel du Chef de l'Etat Joseph Kabila.

Il convient de souligner que deux mois avant son enlèvement, M. Martin Ngenda Kapuku aurait fait l'objet de menaces de la part de M. Hubert Mbingo, Vice-Gouverneur de la province du Kasai, du Maire de la Ville et de M. Maker Mwangu, ex Ministre de l'EPS-IN.

Trois autres proches de M. Martin Ngenda Kapuku en l'occurrence M. Mwandame (Chef Coutumier de Kamonia) et ses deux collaborateurs notamment son grand-frère et le Chef Coutumier Matamba se trouvent également en détention à l'ANR pour des faits similaires et sont également privés du droit aux visites des membres de famille, des avocats, médecins et défenseurs des droits de l'homme.

La VSV dénonce fermement les détentions prolongées à l'ANR et les nombreuses violations des droits des détenus qui y sont perpétrées impunément malgré de nombreuses dénonciations à ce sujet.

En définitive la VSV demande au gouvernement de la RDCongo en général et aux ministres de la Justice et des droits humains de :

- ordonner la libération pure et simple des personnes en détention prolongées à l'ANR sinon leur transfèrement vers des juridictions compétentes pour des procès justes et équitables en cas des griefs sérieux à charge ;
- intervenir pour l'indemnisation des victimes pour les préjudices subis dont entre autres la privation arbitraire de liberté.

Fait à Kinshasa, le 14 février 2017

LA VOIX DES SANS VOIX POUR LES DROITS DE L'HOMME (VSV)